

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Adjoint Administratif ou Assistant Médico-administratif
Emploi	Secrétaire médical
Métier	Secrétaire médical
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle MOPHA
Structure interne (CR - <i>Code et Libellé</i>)	CR 0214 – SUAL (1)
Unité fonctionnelle (<i>Code et Libellé</i>)	2585 – ECLAH (2)

(1) SUAL : Service Universitaire d'Addictologie de Lyon

(2) ECLAH : Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité

L'unité ECLAH se situe au bâtiment 502 du CH Le Vinatier.

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNELRattachement hiérarchique :

La secrétaire, affectée au Pôle MOPHA, est placée sous l'autorité hiérarchique du Cadre Administratif de Pôle qui évaluera sa manière de servir.

Dans le cadre des délégations en vigueur, le secrétaire est placé sous l'autorité du Responsable de Service, par délégation fonctionnelle du Chef de Pôle.

Rattachement fonctionnel :

Sous l'autorité directe du médecin qui coordonne les soins et l'activité du service. L'agent collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

Dans le cadre des délégations en vigueur, le secrétaire est placé sous l'autorité du Responsable de Service, par délégation fonctionnelle du Chef de Pôle.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle en 19h10, du lundi au vendredi, repos fixes les week-ends et jours fériés
- Amplitude horaire : 8h00 à 18h00
- Horaires prédefinis : 9h00 / 17h00
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service et de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service
- En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le **pôle MOPHA** (Médecine-Odontologie-PHarmacie-Addictologie) est l'un des 10 pôles d'activité du CH Le Vinatier. Pôle transversal, non sectorisé, toutes ses activités et missions se font au profit de l'ensemble de l'établissement et des patients qu'il accueille.

5.1. Trois Unités d'Hospitalisation

- L'Unité de Médecine-SMR possède 9 lits de médecine et 15 lits de SMR. Elle est destinée à la prise en charge des malades présentant une pathologie somatique grave et une affection psychiatrique plus ou moins sévère.
- Les Unités du Service Universitaire d'Addictologie de Lyon, SUAL-HC de 14 lits d'hospitalisation complète et SUAL-HDJ de 17 places d'hôpital de jour, sont ouvertes depuis le 09 décembre 2024 et accueillent les patients en sevrage complexe.

5.2. Unités de consultations**5.2.1. Service Universitaire d'Addictologie de Lyon (SUAL-Consultations)**

Le Service Universitaire d'Addictologie regroupe l'équipe ELSA et CLARRA

5.2.2. L'Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (SUAL ELSA) et l'unité CLARRA (SUAL-Consultations)

Ces 2 structures ont pour missions de :

- Développer les aspects d'évaluation
- Prendre en charge en addictologie des patients atteints de troubles psychiatriques
- Assurer la coordination des différentes structures lyonnaises réalisant des prises en charges en addictologie
- Développer la recherche biomédicale et l'évaluation des pratiques et des projets en addictologie au niveau lyonnais

5.2.3. L'unité SUAL-CSAPA DETENTION

Les **Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie** (CSAPA) accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescription des traitements de substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie. Le CSAPA qui dépend du pôle MOPHA se situe à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.

5.2.4. L'unité ECLAH

L'unité ECLAH (Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité) est une équipe de coordination, de formation et de recours auprès des personnes et des structures concernées par le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Les missions externes se distribuent entre une activité de sensibilisation de la population, de formation des professionnels et de structuration d'un réseau de soin adapté aux besoins du territoire.

Cette unité travaille en lien avec le secteur libéral, les établissements de santé ou médico-sociaux et les associations de patients. Cette équipe reçoit des patients pour des consultations psychologiques et psychiatriques de 3ème ligne ou pour une prise en charge en psychoéducation.

L'unité ECLAH dirige l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans les étapes diagnostics ou thérapeutiques en lien avec les patients porteurs de formes complexes.

5.2.5. DARJELY

Le dispositif DARJELY (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon), en collaboration avec l'association le MAS, a pour mission la coordination du parcours de soins addictologiques et psychiatriques auprès des jeunes migrants en errance, en lien avec les services d'Action Sociale en lien avec le public ainsi que la PASS Psychiatrique, le SUAL (service Universitaire d'Addictologie de Lyon et le CSAPA SUAL Détenion.

5.2.6. La Plateforme Somatique

La plateforme somatique est composée des services suivants : le service de Rééducation-Réadaptation, le service diététique, l'équipe médicale de proximité, la pédicurie et les soins infirmiers. Des consultations médicales spécialisées sont proposées : des consultations de gynécologie et des consultations ORL.

5.2.7. L'Hôpital de jour de Médecine (HDJ-Médecine)

Hôpital de jour de Médecine est de 9 places. Il propose des soins de bilan en demi-journée sur des lignes de soins très précises tel que :

- Nutrition
- Santé bucco-dentaire
- Bilan d'autonomie
- BPCO
- HDJ-CoReSo : dispositif d'accompagnement de patients vers les soins somatiques.

5.2.8. L'Odontologie

Le service d'Odontologie est un centre de ressources et contribue à l'amélioration de l'accès aux soins dentaires des patients suivis en extrahospitalier (CoReSo) et en addictologie.

5.2.9. La PASS

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé sont des dispositifs de prise en charge médico- sociale pour les personnes en situation de précarité (présentant souvent un cumul de facteurs de précarité : précarité de logement, précarité financière, isolement social, difficultés d'ordre psycho-social...) qui ont besoin de soins externes et qui ne peut y accéder en raison de l'absence de couverture sociale

5.3. La Pharmacie à Usage Interne

La pharmacie à usage intérieur (PUI) s'entend de celle qui se situe à l'intérieur d'un établissement de santé dans lequel sont traités des malades (article L. 5126.1 du Code de la santé publique). Sa mission est double :

- Assurer les approvisionnements en médicaments et dispositifs médicaux des services de soins
- Contribuer à leur bon usage et leur sécurité d'utilisation.
- Son rôle est donc essentiel, car elle est au centre même de la prise en charge thérapeutique du patient.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

La secrétaire de cette unité assure les tâches de secrétariat concernant la prise en charge des patients et le fonctionnement du service E.C.L.A.H et collabore, dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

La secrétaire traite et coordonne les opérations et les informations médico-administratives du patient.

La secrétaire est placée sous la responsabilité et l'encadrement du cadre administratif de pôle.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Travail de secrétariat en lien avec :
 - le responsable médical
 - les différentes unités fonctionnelles du service
 - le Cadre de Santé
 - le chef de service
 - les membres de l'équipe
- Important travail d'accueil physique et téléphonique des patients, des familles et partenaires
- Transmission orale des messages et des informations
- Création du dossier administratif (PASTEL) et médical (CORTEXTE)
- Gestion des demandes de dossier patient (loi 4 mars 2002)
- Organisation, gestion, des consultations des médecins, psychologue, spécialistes, interprètes (OUTLOOK)
- Rédaction des courriers et retranscription numérique sur CORTEXTE
- Gestion du dossier informatisé du patient à l'aide du logiciel CORTEXTE
- Scan des courriers médicaux, des examens paracliniques, etc.
- Recueil des documents d'identité etc.
- Saisie des actes et facturation (PASTEL et CORTEXTE)
- Réception, tri et gestion du courrier, analyses biologiques
- Rédaction des demandes d'intervention sur intranet (informatique, technique, logistique)
- Frappe des courriers médicaux, comptes rendus
- Gestion des plannings médicaux
- Gestion de l'urgence à la demande des médecins (dossiers, courriers, certificats....)
- Prise de note et rédaction de compte-rendu de réunions
- Saisie informatique de l'activité RIM-P

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Participation à des groupes de travail et réunions du service
- Articulation et liens avec les médecins et le cadre de santé

**9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES**

- Utilisation courante des outils bureautiques des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, CORTEXTE, Internet et Intranet...)
- Filtrer et orienter les appels téléphoniques internes et externes
- Cerner les demandes pour renseigner et orienter ses interlocuteurs
- Capacité de collaboration et de travail en équipe pluridisciplinaire
- Qualité d'accueil, d'écoute et de discréetion (respect de la déontologie et du secret professionnel)
- Rigueur, disponibilité et ponctualité
- Fiabilité
- Aptitude à prendre des décisions et aptitude à en rendre compte
- Remplacement et harmonisation de la prise de congés entre les secrétaires du S.U.A.L
- Capacité d'auto-évaluation et de réajustement de sa pratique
- Assurer la confidentialité des informations traitées
- Curiosité intellectuelle
- Être conscient de représenter l'Institution et le Pôle

9.1 Diplôme requis

- Titulaire du CAP/ BEP/ BAC secrétariat ou Certification AMA serait apprécié.

9.2 Connaissances spécifiques souhaitées

Gestion des circulations d'informations entre les différentes structures du pôle avec un rôle d'interface entre les interlocuteurs et les partenaires internes et externes de l'hôpital.

**SECRETAIRE
SUAL-CONSULTATION**

PRP-GRH-XXX

Version 01

Date d'application :

17/12/2025

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT**Pôle Emetteur**

Pôle MOPHA

Modifications apportées par la nouvelle version

Création

Rédaction	Vérification	Validation
I.POUESSIER Cadre administratif de pôle	Dr H. PRUNIER Responsable de l'unité ECLAH C.GOUSSU ADCH recrutement - DRH	O.SERUSIER-POUMIROL Attachée d'administration DRH